

RAPPORT D'ACTIVITES



2011



Le Programme Régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest a été créé à l'initiative de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA), du Fonds Mondial pour la Nature (WWF), et de Wetlands International (WI), en partenariat avec la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRPF).



Il représente aujourd'hui une coalition de près de 90 institutions partenaires qui a pour objectif de coordonner les efforts en faveur de la conservation du littoral des pays côtiers de la sous région à savoir, la Mauritanie, le Sénégal, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée, et la Sierra Leone.

Cette coordination vise à renforcer la cohérence globale des interventions, à regrouper les ressources disponibles, valoriser les compétences régionales, favoriser les échanges d'expériences, développer les actions de recherche, de formation, de communication et de plaidoyer afin de promouvoir une dynamique de développement durable de la zone côtière et marine au bénéfice des sociétés.

La seconde phase du PRCM est financée par l'Ambassade des Pays -Bas à Dakar, la Fondation MAVA et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID)



Rédaction du rapport

Ahmed Senhoury : Directeur de l'Unité de Coordination du PRCM

Barthélémy Jean A. Batiéno : Chargé de programme, Suivi Evaluation et Capitalisation du PRCM

Mame Fatou Touré : Chargée de Communication

Avec la contribution des responsables des différents projets du PRCM

Crédits Photos

PRCM / FIBA / Hellio & Van Inguen



Ce document est une synthèse des activités du PRCM. Pour plus d'informations détaillées sur les projets et les autres activités, nous vous invitons à visiter le site www.prcmarine.org

PRCM - BP. 4167, Nouakchott, Mauritanie

Tél.: +222 45 29 09 77 - Fax : +222 45 24 18 69

Table des matières

Résumé exécutif	1
Introduction	3
I. Activités de la Composante Conservation	4
Création de nouvelles AMP	5
Suivi et l'amélioration de l'efficacité de gestion dans les AMP	5
Mise en place de système de gouvernance institutionnalisant la participation des usagers dans les AMP	7
Amélioration des conditions de conservation des espèces emblématiques	8
Renforcement de la coopération régionale pour la gestion des espèces et habitats	9
II. Activités de la Composante « Gestion des Pêches »	10
Renforcement des capacités régionales de gestion et gouvernance des pêches	11
Révision de la Convention sur les Conditions Minimales d'Accès	11
Renforcement des capacités institutionnelles des organisations professionnelles et des ONG	11
Plan(s) d'aménagement de pêcheries	12
III. Activités de la Composante « Appui au Processus de Gestion Intégrée »	13
Appui à la mise en œuvre des évaluations stratégiques environnementales et sociales	14
Appui à la création et la mise en œuvre de réseaux thématiques	14
Réseau Régional des Parlementaires et Elus Locaux	14
Appui aux professionnels de la communication	15
Intégration de l'éducation environnementale dans les programmes d'enseignement	15
IV. Activités de coordination et de promotion du Programme	16
Table ronde sur le financement des Aires Protégées	16
Renforcement du partenariat avec les acteurs	16
Fonctionnement des organes de gestion	16
Processus de formulation du futur PRCM	17
Appui aux organisations de la société civile	17
Evaluation finale des projets	18
Processus de capitalisation	18
V. Contribution du Programme dans les domaines transversaux	19
Recherche scientifique et le développement des connaissances	19
Education et communication environnementale	20
Renforcement des capacités des acteurs de la zone côtière	20
Plaidoyer	21
Gouvernance	21
VI. Contraintes	22
VII. Conclusion et perspectives	23
Annexes	24
1. 1. Niveau d'atteinte des indicateurs de performance	25
2. 1. Liste des projets par composantes	29
3. 1. Listes des rapports d'études et autres publications	31

Résumé exécutif

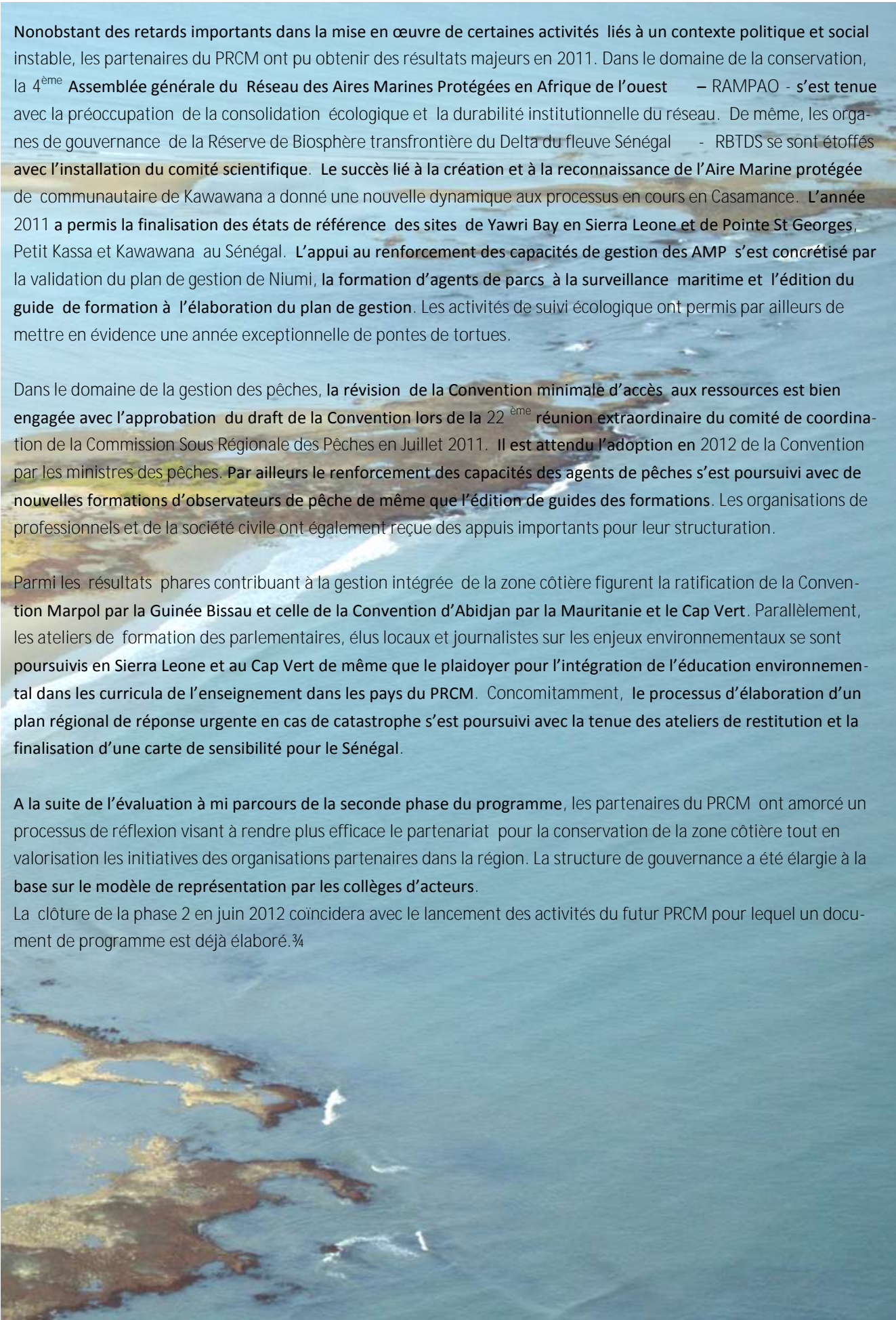
Le contexte économique mondial est particulièrement difficile et les pays de la zone d'intervention du PRCM ne sont pas en reste. Les écosystèmes et les ressources naturelles de la sous-région sont soumis à une pression encore plus forte, au regard de certaines initiatives économiques peu scrupuleuses, menaçant ainsi les perspectives de développement durable de la sous-région. Cette situation nécessite une mobilisation encore plus importante et une plus grande concertation des politiques, de la société civile, des organisations professionnelles et des scientifiques pour une bonne gouvernance de la zone côtière ouest-africaine et de ses ressources.

Cette nécessité de travailler ensemble, pour relever des défis aussi complexes que multiples, a été relevée par les acteurs de la conservation et de la gestion des ressources naturelles du littoral ouest africain. En effet, réunis à l'occasion des ateliers de diagnostic national sur la conservation du littoral et des ressources naturelles, les acteurs ont reconnu l'urgence d'une approche concertée dans le cadre d'une large coalition. Celle-ci pourrait aussi bien à l'échelle locale, nationale que régionale, apporter des réponses appropriées. Ces consultations nationales ont également permis une analyse partagée par les acteurs sur l'état de conservation du littoral, la définition des priorités d'actions, la cartographie des acteurs majeurs et les stratégies nationales.

L'établissement de partenariat solide à l'échelle nationale, sous régionale et internationale s'avère indispensable pour venir à bout des problématiques complexes de gestion et de conservation de la zone côtière et de ses enjeux pour les Etats et des populations ouest africains. Dans la dynamique de la construction d'alliances stratégiques et la perspective d'offrir plus d'opportunités aux Etats de la sous-région d'accéder aux financements, une table ronde sur le financement des aires protégées a été organisée en partenariat avec la CBD dans le cadre de l'initiative LifeWeb. La présence de quatre ministres de la sous-région et de nombreux partenaires au développement à cette table ronde témoigne de l'importance du sujet.

Parallèlement, le partenariat avec la Convention d'Abidjan s'est renforcé avec le développement d'une stratégie pour la mise en place d'un réseau régional d'aires marines protégées en Afrique de l'ouest et du centre, l'implication des partenaires du PRCM dans le processus de ratification de la Convention d'Abidjan en Mauritanie et en Guinée-Bissau et la prise en compte du plaidoyer d'une part pour un protocole sur les aires protégées et d'autre part les activités d'exploitation des hydrocarbures.

L'année 2011 a également connu une activité intense des parlementaires ouest africains engagés dans le réseau des parlementaires pour l'environnement. A la suite de l'atelier qui s'est tenu à Freetown, les parlementaires ont été les porte-paroles des préoccupations des populations. Le plaidoyer pour la prise en compte des aspects externes de la réforme de la politique commune de pêche de l'Union Européenne s'est fait au niveau de la Commission de l'Union Européenne. Ces efforts des parlementaires se sont poursuivis au sein de l'assemblée paritaire ACP – UE tenue à Lomé en novembre 2011.



Nonobstant des retards importants dans la mise en œuvre de certaines activités liés à un contexte politique et social instable, les partenaires du PRCM ont pu obtenir des résultats majeurs en 2011. Dans le domaine de la conservation, la 4^{ème} Assemblée générale du Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'ouest – RAMP AO - s'est tenue avec la préoccupation de la consolidation écologique et la durabilité institutionnelle du réseau. De même, les organes de gouvernance de la Réserve de Biosphère transfrontière du Delta du fleuve Sénégal - RBTDS se sont étoffés avec l'installation du comité scientifique. Le succès lié à la création et à la reconnaissance de l'Aire Marine protégée de communautaire de Kawawana a donné une nouvelle dynamique aux processus en cours en Casamance. L'année 2011 a permis la finalisation des états de référence des sites de Yawri Bay en Sierra Leone et de Pointe St Georges, Petit Kassa et Kawawana au Sénégal. L'appui au renforcement des capacités de gestion des AMP s'est concrétisé par la validation du plan de gestion de Niimi, la formation d'agents de parcs à la surveillance maritime et l'édition du guide de formation à l'élaboration du plan de gestion. Les activités de suivi écologique ont permis par ailleurs de mettre en évidence une année exceptionnelle de pontes de tortues.

Dans le domaine de la gestion des pêches, la révision de la Convention minimale d'accès aux ressources est bien engagée avec l'approbation du draft de la Convention lors de la 22^{ème} réunion extraordinaire du comité de coordination de la Commission Sous Régionale des Pêches en Juillet 2011. Il est attendu l'adoption en 2012 de la Convention par les ministres des pêches. Par ailleurs le renforcement des capacités des agents de pêches s'est poursuivi avec de nouvelles formations d'observateurs de pêche de même que l'édition de guides des formations. Les organisations de professionnels et de la société civile ont également reçue des appuis importants pour leur structuration.

Parmi les résultats phares contribuant à la gestion intégrée de la zone côtière figurent la ratification de la Convention Marpol par la Guinée Bissau et celle de la Convention d'Abidjan par la Mauritanie et le Cap Vert. Parallèlement, les ateliers de formation des parlementaires, élus locaux et journalistes sur les enjeux environnementaux se sont poursuivis en Sierra Leone et au Cap Vert de même que le plaidoyer pour l'intégration de l'éducation environnemental dans les curricula de l'enseignement dans les pays du PRCM. Concomitamment, le processus d'élaboration d'un plan régional de réponse urgente en cas de catastrophe s'est poursuivi avec la tenue des ateliers de restitution et la finalisation d'une carte de sensibilité pour le Sénégal.

A la suite de l'évaluation à mi parcours de la seconde phase du programme, les partenaires du PRCM ont amorcé un processus de réflexion visant à rendre plus efficace le partenariat pour la conservation de la zone côtière tout en valorisation les initiatives des organisations partenaires dans la région. La structure de gouvernance a été élargie à la base sur le modèle de représentation par les collèges d'acteurs.

La clôture de la phase 2 en juin 2012 coïncidera avec le lancement des activités du futur PRCM pour lequel un document de programme est déjà élaboré.³⁴

Introduction

Le présent rapport propose une synthèse des activités réalisées en 2011 dans le cadre du PRCM II s'articulera autour des points suivants :

- Les activités menées au sein des composantes et de la coordination en 2011 ;
- La contribution des activités des projets aux axes stratégiques du PRCM ;
- Les contraintes rencontrées ;
- Et enfin, les perspectives.

Le PRCM a pour objectif :

« la gouvernance environnementale et les modes de gestion des zones côtières et marines ouest africaines **sont améliorées au travers d'un partenariat régional et des synergies renforcées** »

Il s'articule autour de cinq axes stratégiques :

- L'intégration de la recherche et du développement des connaissances ;
- L'éducation et communication environnementale ;
- Le Renforcement des capacités des acteurs de la zone côtière ;
- Le Plaidoyer ;
- la Gouvernance.

Ces axes sont mis en œuvre à travers trois composantes : conservation, gestion des pêches et appui aux processus de gestion intégrée. En plus de ces composantes, le PRCM met en œuvre, au niveau de sa coordination, des actions transversales.

I. Activités de la Composante « Conservation »

L'objectif de la composante Conservation du PRCM est :

« l'ensemble des habitats critiques et des espèces menacées sont gérés de manière efficace, durable et équitable, pour la conservation de la diversité biologique et culturelle de la zone côtière et marine de l'Afrique de l'Ouest ».

Cet objectif se décline en deux résultats stratégiques :

1. Le réseau d'AMP est fonctionnel et sa représentativité est renforcée ;

avec comme interventions prioritaires :

- a) le renforcement de l'efficacité de gestion des AMP ;
- b) le renforcement du Réseau Régional d'AMP ;
- c) la création de nouvelles AMP et sites de conservation ;
- d) la promotion des AMPs transfrontalières.

2. Les espèces emblématiques et les habitats critiques sont conservés ;

avec comme interventions prioritaires :

- a) le développement et mise en œuvre de plans de conservation des espèces menacées;
- b) la mise en place d'un réseau sur la biodiversité marine et côtière et
- c) le développement et mise en œuvre de plans de conservation des habitats critiques.

Les principaux résultats générés par la composante sont présentés ci-contre.

La création de nouvelles AMPs pour compléter le RAMPAO et renforcer sa représentativité

Après la création des AMPs de Tristao, d'Alcatraz et de l'Aire de patrimoine communautaire de Kawawana en 2010, le processus d'appui à la création des AMPs s'est poursuivi bien que des retards aient été observés en raison des difficultés organisationnelles des partenaires chargés de la mise en œuvre.

Toutefois, en Sierra Leone, les états de référence de Yawri Bay ont été finalisés. En attendant la proclamation de l'AMP, des activités de développement sont mis en œuvre au profit des communautés. Au Sénégal, le succès de la création de l'aire protégée de patrimoine communautaire - APAC - de Kawawana a créé une émulation au sein des communautés environnantes et redynamisé ainsi le processus de création d'AMP sur les sites de Petit Kassa et Pointe St -George. Ainsi, l'APAC de Kawawana s'est dotée d'un règlement intérieur fixant entre autres le montant des amendes sur dérogation accordée par les autorités des pêches. Les états de références écologiques, socioéconomiques et halieutiques sont disponibles pour les AMP de Petit Kassa et de Kawawana et reste à être finalisés sur les aspects halieutiques pour St -Georges.

Avec l'appui de l'université du Cap -Vert, le projet de cartographie des enjeux de conservation de l'archipel a permis d'identifier les sites critiques dans le pays. Par ailleurs, l'analyse des lacunes du réseau d'AMP s'est avérée bien plus importante que prévue en termes de ressources. Néanmoins, les analyses préliminaires ont permis de définir des orientations pour les futurs processus de création de nouvelles AMP, notamment en ce qui concerne les habitats non encore ou peu représentés dans le réseau.

Le processus de création des AMPs est complexe et demande une certaine expertise d'animation. Dans une perspective de création d'expertises locales, les approches participatives et pérennes préconisent de trouver dans la région ou le terroir un partenaire pour assurer l'animation du processus de création d'une AMP. Un accompagnement de ce partenaire permet de concilier les échelles de temps entre les communautés et les besoins de la durée du projet. Toutefois, il est préférable de ne pas dépendre d'un seul partenaire au point de se retrouver bloqué en cas de défaillance de ce dernier.

Le suivi et l'amélioration de l'efficacité de gestion dans les AMPs

Les actions visant à l'amélioration de l'efficacité de gestion dans les AMP se sont poursuivies en dépit des retards constatés dans la mise en œuvre des activités liées aux mutations institutionnelles qu'ont connues nos partenaires en Guinée et en Guinée Bissau.

Dans le domaine de l'appui aux AMP pour l'élaboration des plans de gestion, le parc national de Niomi en Gambie dispose désormais d'un plan de gestion validé par les populations et les autorités administratives.



Quand au plan de gestion de Santa Luzia au Cap Vert, après avoir été accepté par les populations et la communauté de pêcheurs, il attend toujours la validation des autorités compétentes. Ainsi, au moins 80% des AMP membres du RAMP-PAO disposent d'un plan de gestion en fin 2011 contre 68% en 2010. Par ailleurs, l'édition du guide méthodologique d'élaboration des plans de gestion met à la disposition des gestionnaires d'AMP un outil efficace pour l'animation des processus d'élaboration des plans de gestion. Les gestionnaires pourront également solliciter l'accompagnement d'experts nationaux formés à cette compétence.

En ce qui concerne la surveillance dans les AMP, les actions coordonnées des partenaires de l'Institut de Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP) de Guinée Bissau a permis à ce dernier d'assurer une surveillance plus opérationnelle dans l'Archipel des Bijagos. Par exemple dans le cadre des missions de surveillance participative au Parc National d'Orango et Parc National Marin de João Vieira Poilão (PNMJVP), au cours des 11 missions qui ont été réalisées, 7 pirogues ont été arraisonnées pour une amende collectée d'environ 1,2 millions de FCFA. Le suivi écologique mené dans l'archipel a mis en évidence une année exceptionnelle de pontes de tortues dans les Bijagos.

Dans le Niomi, bien que les missions de surveillance nautique soient encore faites mensuellement, la surveillance terrestre se fait désormais quotidiennement avec l'appui des éco-gardes volontaires. Le fait le plus illustratif de l'efficacité de la surveillance dans ce parc, est la comparution de 18 contrevenants devant la Cour de justice de Bara en Gambie. Enfin, la première formation nautique réalisée entièrement par des formateurs nationaux a regroupé à Bubaque en Guinée Bissau une dizaine de stagiaires de Guinée, Sénégal et Guinée Bissau.

En marge de la 4^{ème} Assemblée Générale du RAMP-PAO en novembre 2011 à Dakar, 19 AMPs sur les membres du RAMP-PAO ont participé à l'exercice d'évaluation de l'efficacité de leur gestion. L'analyse des données récoltées est en cours et permettra d'établir une comparaison et identifier les paramètres d'amélioration par rapport aux résultats de l'évaluation intervenue en 2009. Il demeure que le grand défi est d'intégrer ces mécanismes d'évaluation comme des éléments de la gestion des AMPs.

La production maraîchère et la mise en place de microcrédits ont été identifiées comme des alternatives à la réduction de la pression sur les ressources, les aires protégées, et autres zones sensibles.

En Gambie, dans le cadre des initiatives du programme, les partenaires du PRCM ont créé dans la zone riveraine du Bao Bolong, un site de production maraîchère dans chaque village. Selon la taille du village 5 à 10 ha sont mis en œuvre pour environ 70 à 100 femmes avec un appui technique. En 2011, trois nouveaux jardins ont été mis à la disposition des femmes portant à 13 jardins villageois fonctionnels et impliquant directement 830 femmes.





En 2011, quatre nouvelles banques villageoises ont été implantées dans la zone côtière en Gambie ciblant les **femmes impliquées dans l'exploitation des poissons juvéniles**. Constituées sur la base de groupes solidaires, chaque banque villageoise est composée de 50 femmes. Ainsi en Gambie, le programme de microcrédits destiné à soutenir les actions de réduction de la pression sur les ressources, comprend 40 banques villageoises opérationnelles avec 2000 membres et un taux de remboursement de près de 100%. Plusieurs femmes ont ainsi acquis une capacité financière pour investir dans des activités plus porteuses que les activités de transformation de juvéniles.

La mise en place de système de gouvernance institutionnalisant la participation des usagers dans les AMPs



On note une amélioration dans la participation des usagers dans la gouvernance des AMPs. En effet, à la fin **l'année 2011**, environ 15 AMPs du RAMP AO (68%) ont institutionnalisé la participation des usagers dans la gestion des AMPs contre 57% en 2010. **Cela s'est traduit** principalement à travers des dispositions dans les textes régissant ces sites et la présence des usagers dans les comités de gestion.

La visite d'échanges organisée au profit des membres des comités de gestion de l'AMP de Tristao, Kapatchez et des îles de Loos à Kawawana avait pour but de partager les expériences de gestion communautaire. De même, **les membres du Comité de gestion de l'AMP de**

Joal ont bénéficié d'une visite d'expérience au parc National du Banc d'Arguin. Pour faire de la gouvernance partagée une réalité dans les AMPs, des formations se sont déroulées à St Louis et à Kayar au Sénégal. Les comités de gestion, les acteurs et parties prenantes ont suivi avec intérêt les principaux concepts de la gouvernance partagée et ont validé un programme de travail pour faire progresser les différentes thématiques présentées. En Guinée Bissau, à la suite de la **formation nationale des gestionnaires d'aires protégées**, celle qui s'est tenue à Cacheu a permis d'identifier les unités de gestion, les structures de gouvernance ainsi que la stratégie de communication sociale à mettre en place pour le Parque Natural dos Tarafes do Rio Cacheu (PNTC).

Par ailleurs, **un groupe d'experts en Gouvernance Partagée**, composé de personnes issues des 7 pays de la sous-région, ont conduit des diagnostics sur les structures de gouvernance sur les AMP de la Petite Côte et de Palmarin au Sénégal.

L'amélioration des conditions de conservation des espèces emblématiques



La mise en œuvre du plan régional de conservation du Lamantin s'est poursuivie avec l'organisation d'un atelier sur les politiques de protection du lamantin. Il s'est agi de valider le texte soumis à la CITES pour le classement de l'espèce en annexe I. Le dossier est inscrit à l'ordre du jour de la réunion en mars 2012 du Comité des animaux qui a déjà certifié la conformité de la proposition. Il sera ensuite examiné par le conseil scientifique avant son inscription à l'ordre du jour de la COP CITES de 2013 en Thaïlande. Les points focaux CITES et CBD de la région et leurs alliés ont été sollicités pour appuyer cette proposition. En attendant, un consensus s'est dégagé sur le plan régional pour un travail rapproché avec l'OMVS pour une prise en compte de l'espèce dans l'espace du Réseau africain des organismes de bassins.

Enfin, il convient de noter que les efforts de plaidoyer pour le lamantin ont abouti à l'élaboration d'un projet de décret pour la création de réserves autour des zones de présence du lamantin en Guinée Bissau. Ce projet de décret est actuellement dans une phase avancée de son processus de signature par les hautes autorités Bissau Guinéennes.



En ce qui concerne la conservation des tortues marines, il ressort des rapports de suivis écologiques une observation de pontes exceptionnelles en 2011. Parallèlement les tendances de près de 80% de réduction de la consommation de la chair de tortue observées il y a de cela 3 ans semblent se maintenir selon les enquêtes auprès des communautés de Joal Fadiouth (Sénégal). La cartographie et l'inventaire des herbiers (dans le PNBA, PNDS, Parc National de Niomi, Iles Bijol) sont maintenant disponibles et ont ainsi permis de connaître les sites d'alimentation. Il ressort de cette cartographie que la zone d'emprise des herbiers au niveau de l'Afrique de l'ouest se limite au niveau des 61 miles à partir du trait de côte. Les principales espèces d'herbiers de la zone sont *Zostera noltii* au niveau du Banc d'Arguin et des îles du Cap -Vert, et *Halodule wrightii* au niveau du reste de la zone d'étude.

Dans le contexte de la sous région, en plus de la législation et la sensibilisation, le renforcement des capacités d'intervention reste un levier important pour la conservation des espèces emblématiques. C'est dans ce cadre que la formation régionale sur le suivi et la conservation des cétacés, destinée à une vingtaine d'agents des parcs et des services de surveillance, a été organisée dans le Parc National du Delta du Saloum – PNDS. Le contenu développé qui allie la théorie et la pratique va de la connaissance de la biologie et l'écologie des cétacés à l'identification des causes d'échouages en passant par l'identification des menaces, le suivi en bateau, la recherche acoustique et les techniques d'enquêtes. Parallèlement, une trentaine d'agents du PNBA et les Parc de la RBTDS ont reçu une formation sur le suivi avifaune en marge du dénombrement annuel des oiseaux d'eau.

Le renforcement de la coopération régionale pour la gestion des espèces et habitats

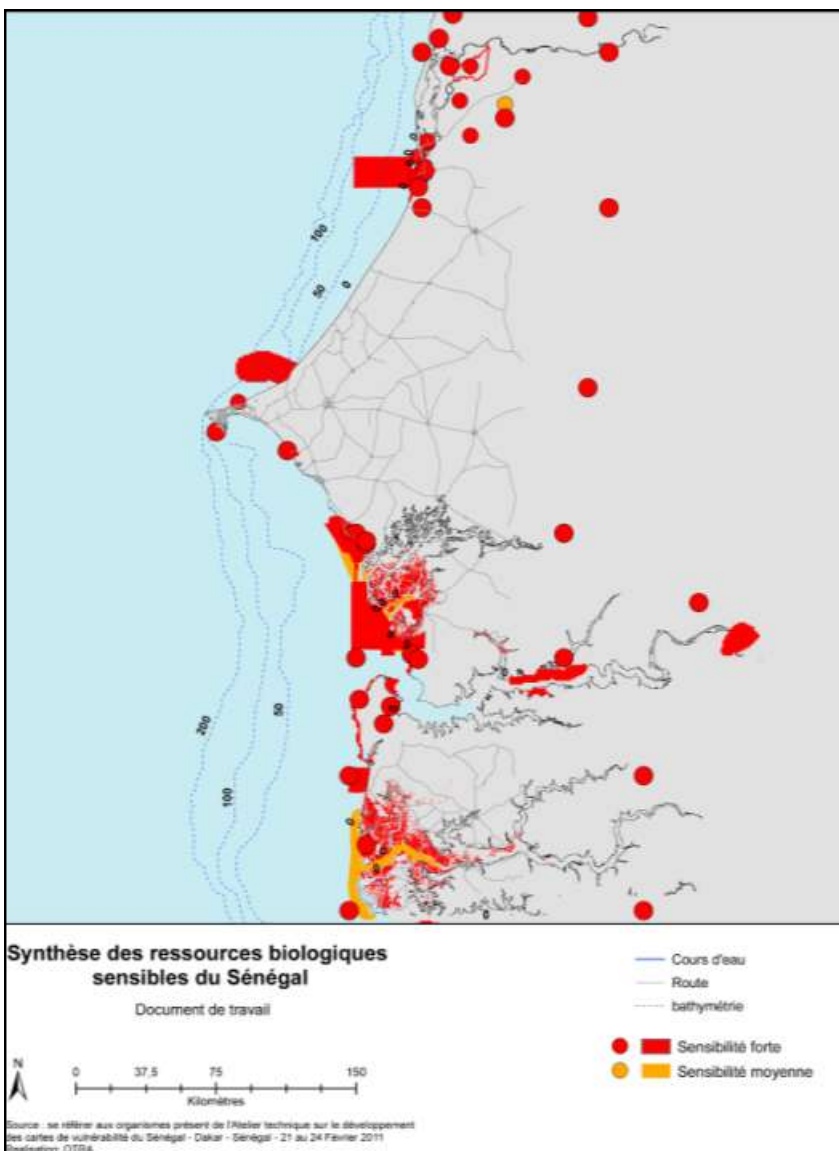


Le Réseau des Aires protégées en Afrique de l'ouest (RAMPAO), a tenu sa 4^{ème} Assemblée Générale en novembre 2011 à Dakar. Lors de cette assemblée, trois AMP ont été cooptées comme nouveaux membres. Un des points de discussion de cette réunion aura été la question de l'institutionnalisation du réseau. Ainsi, il a été décidé de renforcer le secrétariat, de mettre en place un conseil consultatif et de recommander aux projets intervenant en appui aux AMPs d'apporter un soutien budgétaire aux activités du réseau. En entendant, la FIBA s'est engagée à travers un protocole à soutenir le RAMPAO sur les trois prochaines années.

En ce qui concerne la consolidation écologique du RAMPAO, après avoir procédé à une analyse de la distribution spatiale, l'analyse des lacunes du RAMPAO entame la deuxième phase du

processus destinée à une analyse des sites d'importance écologique, la connectivité des sites et leur représentativité dans le réseau.

Le RAMPAO a par ailleurs contribué dans le cadre du renforcement du partenariat avec la Convention d'Abidjan à la réflexion pour l'élaboration d'un protocole additionnel sur les AMPs. Au Cap Vert, le partenariat en cours avec l'Université du Cap Vert permettra de finaliser la caractérisation du patrimoine sous marin, permettant ainsi de disposer des données nécessaires à la création d'AMP.



Enfin, au regard des menaces liées à l'exploitation et le transport des hydrocarbures, les partenaires du PRCM ont lancé un processus pour l'élaboration d'un plan régional de réponse concertée en cas de catastrophe. Les derniers ateliers de restitution qui se sont tenus en Guinée et en Sierra Leone ont permis aux acteurs concernés par la gestion du littoral et ses ressources d'amender le plan national de réponse en cas de catastrophe. Il a été confié à la HASSMAR (Haute autorité chargée de la coordination de la sécurité maritime, de la sûreté maritime et de la protection de l'environnement marin du Sénégal) qui dispose d'une grande expérience et travaille déjà sur un espace allant au-delà du territoire sénégalais, de faire une analyse des lacunes des plans nationaux et proposer un schéma clair pour la réponse urgente en cas de catastrophe. La carte de sensibilité du Sénégal aux catastrophes marines est finalisée et celle de Sierra Leone est engagée.

II. Activités de la Composante « Gestion des Pêches »

La composante « Gestion des Pêches » du PRCM a pour objectif :

«Des modes d'aménagement intégrés des pêcheries côtières sont élaborés et mis en œuvre en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés».

Les actions prioritaires qui ont été identifiées pour cette composante sont :

- Le renforcement des capacités régionales de gestion et de gouvernance des pêches en particulier, **la société civile**
- L'appui à la gestion des ressources partagées
- L'appui au développement et la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des pêcheries

Renforcement des capacités régionales de gestion et gouvernance des pêches

La révision de la Convention sur les Conditions Minimales d'Accès



La révision de la convention sur les conditions minimales d'accès est un processus long et dont le

succès et l'adoption dépendent de la volonté des Etats. En rappel, un atelier régional de présentation des thématiques à inclure dans la Convention s'est tenu en avril 2009. Sur cette base, une série d'ateliers nationaux ont été tenus dans tous les pays en 2009 et 2010 afin de présenter la Convention et de discuter des points de divergence qui sont apparus lors de l'atelier régional. Suite à cette série d'ateliers, une synthèse a été produite et un premier draft de la Convention révisée a été rédigé. Ce draft de la Convention a été approuvé lors de la 22^{ème} réunion extraordinaire du Comité de coordination de la CSR, tenu en juillet 2011. Le document est au stade de requérir l'approbation de la Conférence des Ministres. Celle-ci devait se tenir en décembre 2011, mais pour des raisons liées aux calendriers des gouvernements, elle est finalement programmée pour la fin du mois de fin mai 2012.

Le renforcement des capacités institutionnelles des organisations professionnelles et des ONGs



L'implication des acteurs à la base dans la gouvernance des pêches reste un défi pour le PRCM. En s'investissant dans le renforcement des capacités des organisations professionnelles ou non gouvernementales, les partenaires du PRCM souhaitent apporter une meilleure organisation et représentation de la profession de même que la prise en compte de problématique de gestion durable des ressources halieutiques dans les instances de décision. Le soutien reçu par l'ADEPA a permis à la profession de pêche, de participer activement aux conférences-débats et aux séminaires organisés en marge du Forum Social Mondial, tenu à Dakar en 2011. Par ailleurs, un appui financier a été accordé à la profession de la pêche pour la mise en place de la structure faitière la Confédération africaine des organisations de pêche artisanales (CAOPA). Par ailleurs on peut noter la participation des comités nationaux des ONGs et OPs de la Gambie et de la Guinée à l'assainissement des plages, la gestion des infrastructures de pêche et de transformation et la gestion des ressources marines et côtières, etc.

La question des migrations des pêcheurs reste un enjeu

majeur dans le domaine de la coopération et la gouvernance des ressources. C'est pour comprendre le phénomène des pêcheurs migrants qu'une étude régionale a été lancée dans une perspective de régulation et de prévention des conflits dont l'occurrence est plus élevée dans le contexte actuel de raréfaction de la ressource. Par ailleurs, les pays sont en attente des données pour mieux cerner ces phénomènes de migrations. Des informations sur l'estimation par filière, le lieu de débarquement, les circuits de transformation seront disponibles dans le document de synthèse régionale en cours de finalisation. Les ateliers nationaux de restitution au Sénégal, Gambie, Sierra Leone et en Guinée ont permis d'échanger avec les acteurs et les pêcheurs migrants et réviser certaines données.

Dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles, le manuel de formation des observateurs dont l'élaboration a commencé en 2009, a été revu et corrigé à la lumière de l'expérience des activités de formation et publié en 500 exemplaires. Parallèlement, au cours de 2011, plusieurs formations organisées au profit des administrations de pêches ont concerné 35 observateurs et 20 inspecteurs au Sénégal, 40 observateurs et 40 inspecteurs en Guinée. En rappel, le mandat de l'observateur est de consigner les activités quotidiennes de pêches à bord d'un navire et de les communiquer à son unité de surveillance. Dans la même dynamique près d'une centaine d'observateurs et les inspecteurs de la Gambie, Guinée et Guinée Bissau et Sénégal et Sierra Leone ont participé également à une formation sur la biologie du requin et la collecte des données statistiques destinées à alimenter les observatoires nationaux.

Il est apparu durant ces sessions de formation, la nécessité d'élargir l'éventail des bénéficiaires de ce renforcement de capacités aux agents des autres corps impliqués dans la surveillance des pêches (douanes, gendarmerie, parcs nationaux, police, marine ...)

Les Plan(s) d'aménagement de trois pêcheries sont élaborés de façon participative au niveau national et transnational dans trois pays

En Mauritanie, le Plan d'aménagement de la pêche – PAP de Mulet est validé depuis Mai 2011 et requiert une **approbation administrative pour sa mise en œuvre**. Le PAP Courbine est en cours. Au Sénégal, le PAP Mulet est en cours de validation. **L'approche de mise en œuvre des PAP** a été identifiée aux échelles locale, nationale et bilatérale et en harmonie avec le cadre juridique et institu-

tionnel des deux pays. La Commission des Stocks Pélagiques Transfrontaliers -CSPT de Mulets, Courbine et Tassergal a été identifiée comme structure sous-régionale d'harmonisation et de suivi des accords en matière d'aménagement. La CSRP a également pris part **activement dans cette dynamique d'harmonisation et de coordination**.

Les trois espèces ciblées par le projet PARTAGE (Mulet, Courbine et Tassergal) ont une contribution socioéconomique différente d'un pays à l'autre. Si en Mauritanie ces espèces revêtent la plus grande importance pour le Gouvernement, au Sénégal elles ne contribuent que très faiblement au secteur de la pêche et les engins qui les capturent sont souvent ceux qui ciblent la sardinelle. Toutefois, pour certaines régions, comme Saint-Louis, ces ressources sont plus qu'importantes.

La production de ces espèces est trois fois plus importante en Mauritanie qu'au Sénégal et avec un arrière-plan culturel très prononcé pour le mulet. En effet, pour le Mulet jaune, la Mauritanie a produit en 2009 environ 7000 tonnes contre seulement 1000 tonnes au Sénégal. Pour la Courbine la production mauritanienne a atteint 2700 tonnes en 2009 contre environ 400 tonnes au Sénégal. Seule la production du Tassergal est plus importante au Sénégal avec 2400 tonnes pêché contre des prises de 5 tonnes en Mauritanie. Cependant, la surexploitation que connaissent les ressources partagées ou leur baisse de production relative à des facteurs éco-biologiques mal connus a relevé la pertinence de leur accorder une attention particulière.

Source : Rapport d'évaluation du projet PARTAGE.

Amélioration de la sélectivité et réduction des impacts dommageables sur les pêcheries



L'élaboration puis la mise en œuvre des plans d'aménagement pour les trois pêcheries de mulets, de Tassergals et de Courbines **entre le Sénégal et la Mauritanie** inclut l'adoption de mesures de sélectivité pouvant réduire les impacts négatifs liés à l'exploitation de ces stocks. Les initiatives de conservation et de gestion des populations de requins et raies, contribuent également à l'amélioration de cette sélectivité.

L'atelier organisé en 2010 sur l'évaluation de la mise en place de l'observatoire a permis de d'impulser une nouvelle dynamique dans le fonctionnement des observatoires nationaux. La collecte des données a donc été harmonisée en 2011, se fait de façon plus régulière et une base de données régionale centralise désormais au niveau de la CSRP les données collectées par les pays.

Appui à l'adoption de nouveaux textes législatifs et réglementaires fixant les règles de gestion du littoral et de ses ressources

La Convention minimale d'accès aux ressources est en cours d'adoption. L'examen de la convention et sa signature sont inscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion des Ministres des pêches de la CSRP, prévu dans le premier semestre de 2012. Son adoption permettra d'avoir des textes actualisés et harmonisés sur l'espace des pays membres de la CSRP.

III. Activités de la Composante « Appui au Processus de Gestion Intégrée »

L'objectif de la composante est : « Les acteurs utilisent des connaissances, des outils et des mécanismes de gouvernance appropriés, pour mettre en œuvre des processus concertés de gestion intégrée de la zone côtière à différentes échelles ».

Les actions prioritaires de la composante sont orientées vers la mise en place des outils législatifs, la promotion des outils de gestion des risques environnementaux, la communication et l'éducation environnementales et l'acquisition et la diffusion des connaissances.

Appui à la mise en œuvre des évaluations stratégiques environnementales et sociales

Après les autorités de Mauritanie, les efforts de sensibilisation et de promotion ont eu un écho favorable auprès des décideurs de la Sierra Leone. En effet, la Sierra Leone se trouve à un tournant important dans le domaine des hydrocarbures et les autorités ont à cœur d'opérer les bons choix au regard des réserves de pétrole découvertes vers la frontière avec le Libéria. Bien que le potentiel économique doive être encore confirmé, l'institution en charge des ressources pétrolières et l'agence nationale de la protection environnementale de la Sierra Leone ont initié un processus d'Evaluation Environnementale Stratégique (EES). L'objectif est d'aider le gouvernement à élaborer une stratégie globale pour veiller à ce que dans l'éventualité où ces ressources seront développées, que d'autres secteurs importants tels que le tourisme et la pêche, ainsi que la vie des communautés côtières soient protégés.



Appui à la création et la mise en œuvre de réseaux thématiques pour un plaidoyer en faveur de la conservation et la gestion intégrée des zones côtières

Le Réseau Régional des Parlementaires et Elus Locaux

Le réseau régional Alliance des Parlementaires et des Elus locaux pour l'Environnement – APPEL a été sollicité pour porter auprès des instances idoines, les préoccupations des populations ouest africaines sur les questions de conservation et la gestion durable des ressources.

La thématique de la pêche, entre autres, a retenu l'attention des parlementaires comme étant un domaine par excellence où la cohérence géographique est indispensable si on veut préserver durablement les ressources halieutiques durement affectées par la surexploitation.

Ainsi, la rencontre d'information organisée à Freetown à l'attention des parlementaires et élus locaux des pays d'intervention du PRCM, a permis d'approuver [des résolutions importantes relatives](#) aux enjeux de l'industrie extractive, à la pêche INN (illégale non déclarée et non réglementée) et aux zones humides.

Le Réseau des parlementaires a apporté une contribution dans le plaidoyer entamé par le PRCM dans le cadre du processus de consultation sur la dimension extérieure de la Politique Commune de Pêche de l'Union européenne. En effet une délégation de parlementaires ouest-Africains a participé à un atelier d'échange organisé à la Commission Européenne sur le sujet avec l'appui de l'ONG CAPE.



Parallèlement, l'action s'est poursuivie avec une bonne sensibilisation des autres parlementaires de l'Afrique de l'ouest sur le dossier de la pêche INN et l'obtention de la soumission pour adoption éventuelle, d'une déclaration de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP/UE portant sur « la pêche INN et ses incidences sur la pauvreté dans les pays du littoral ouest-africain ».

Par ailleurs le réseau a participé à la 9^{ème} conférence des parties de la Convention d'Abidjan et fait adopter une motion de soutien au processus de mise en œuvre de cet important outil juridique.

Appui aux professionnels de la communication

Dans le domaine de la communication plusieurs actions ont été menées pour la formation des journalistes acteurs clés pour la sensibilisation et l'alerte de l'opinion publique sur les sujets environnementaux. De celles-ci, on pourrait retenir :

- la [formation des journalistes au Cap Vert](#), regroupant une vingtaine de journalistes sur les défis et enjeux de la conservation et la biodiversité.
- La formation des journalistes au Sénégal sur le thème : « le Pétrole offshore : enjeux et options » prenant en charge la déclinaison des enjeux, les risques liés à la dégradation de la pêche, du tourisme, de l'agriculture, mais aussi la pollution des mers, de la mangrove et des plages, et leurs conséquences sur la sécurité alimentaire et l'augmentation de l'indice de pauvreté.



Intégration de l'éducation environnementale dans les programmes d'enseignement



Les efforts ont été concentrés dans les actions de plaidoyer en faveur de l'intégration de l'éducation environnementale dans les curricula scolaires des pays de l'espace du PRCM. Dans cette optique, il a été organisé un atelier régional sur les stratégies de chaque pays pour l'intégration de l'éducation environnementale dans les curricula scolaires. Cet atelier a permis de définir les besoins de chaque pays avec les responsables des Ministères de l'Éducation en charge du développement des programmes scolaires et les représentants des ONG partenaires. A la demande des partenaires nationaux, des ateliers nationaux se sont tenus en Mauritanie, Gambie et en Sierra Leone afin de restituer les conclusions de l'atelier régional et définir des stratégies nationales d'intégration de l'EE dans les curricula spécifiques à chacun de ces trois pays.

Des partenariats techniques ont été formalisés avec les Ministères de l'Éducation du Cap Vert, de la Guinée Bissau et de la Guinée pour soutenir les processus d'intégration de l'éducation à l'environnement dans les curricula. Etant donné les ressources limitées face aux besoins exprimés par les 7 pays du Programme, il s'est agi d'actions pilotes visant notamment l'élaboration de programmes et de supports pédagogiques spécifiques aux réalités de chaque pays, la formation d'enseignants, l'édition de manuels pour les élèves et le suivi pédagogique des enseignants bénéficiaires des phases pilotes.

Enfin, il convient de noter la publication en 4 langues et 10 000 exemplaires et la distribution dans les 7 pays du premier outil pédagogique « *Cahier de Connaissances : A la découverte du littoral ouest-africain* » visant à doter les acteurs de la sous-région des outils de références. D'ores et déjà, un deuxième outil pédagogique « Guide pédagogique » est en cours d'élaboration. Il sera composé de fiches thématiques avec propositions d'activités sur une dizaine de thèmes concernant les problématiques environnementales de la zone côtière et marine d'Afrique de l'Ouest.

IV. Activités de coordination et de promotion du Programme

La coordination des activités transversales ont été rythmées par le processus de réflexion sur le futur du PRCM et la mobilisation des acteurs pour les actions de conservation.

La Table ronde sur le financement des Aires Protégées

Le PRCM a organisé en collaboration avec la CBD et le Ministère de l'Environnement du Sénégal la première Table ronde pour le financement des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest. Cette activité qui nécessitait une synergie des acteurs, a impliqué au premier plan le WWF, la FIBA et l'initiative Lifeweb. Ainsi, le 28 Mai 2011, se réunissaient autour de **trois ministres en charge de l'environnement** (Guinée, Gambie, Guinée Bissau) et le Ministre du budget du Sénégal, plusieurs agences de coopération, des points focaux CBD et GEF pour plancher sur les stratégies de financement des aires protégées en Afrique de l'Ouest. Ainsi, un document de manifestations d'intérêt traduisant en plans d'actions les besoins d'investissement dans les aires protégées est disponible.



Le renforcement du partenariat avec les acteurs

Le PRCM s'est investi dans le renforcement de la collaboration de travail avec les autres programmes, les organisations et conventions intervenant dans le domaine de la conservation en vue de créer les synergies de travail. Ainsi, le PRCM a participé aux réunions de comité de pilotage du projet AFD/CSRP et le CCLME. Avec la CSRP, une contribution a été faite pour le symposium scientifique sur les aires protégées marines et la pêche. La COP 9 de la convention d'Abidjan a été l'occasion de matérialiser la volonté de travail avec la convention. En effet, en plus de l'engagement pris par le PRCM et ses partenaires d'appuyer les processus de ratification de la convention d'Abidjan par les Etats non encore signataires, les deux parties ont convenu de l'élaboration d'une stratégie de la création d'aires marines protégées en Afrique de l'ouest et du centre.

Des relations de travail se sont également établies avec la CAPE dans le domaine de la pêche et avec la CBD dans le



cadre de l'initiative LifeWeb pour l'organisation de la Table Ronde sur le financement des Aires Protégées.

Fonctionnement des organes de gestion

Les organes de gestion ont tenu régulièrement leurs réunions. En ce qui concerne le comité de pilotage, en plus **des orientations données à l'unité de coordination**, deux décisions majeures ont été prises. **Il s'agit d'une part de la prolongation de six mois de la phase du PRCM pour tenir compte du retard constaté dans la mise en œuvre des projets** du essentiellement à un retard dans le démarrage effectif du programme mais aussi au contexte politique et

social particulièrement difficile de la région. **D'autre part, il s'agit des nouvelles orientations données au PRCM**, avec une gouvernance du programme impliquant plus les **différentes catégories d'acteurs**, un meilleur fonctionnement de la plate forme de partenariat, la valorisation des initiatives des partenaires et la mise en synergie de leurs efforts.

Le processus de formulation du futur PRCM



Le processus de formulation a été un des chantiers phares menés par l'Unité de Coordination sous la supervision du Comité de Formulation du PRCM en 2011. Suite à l'expérience tirée du processus de formulation de la phase II, un **processus d'appel d'offres international pour la formulation du futur PRCM** a conduit à la sélection du Cabinet Baastel.

Ainsi dans le processus de formulation du programme, il a été retenu de faire une étude diagnostique de l'état de

conservation du littoral et gestion durables des ressources naturelles et de procéder à sa validation par les principales parties prenantes. **Dans chacun des sept pays d'intervention une trentaine d'acteurs clés ont contribué à l'enrichissement de l'analyse diagnostique.** A ce jour, les administrations nationales disposent de documents de référence actualisés établissant un diagnostic partagé par les principales parties prenantes. Par ailleurs, en confiant aux institutions nationales le leadership de ces ateliers de validation, **le PRCM s'est assuré de l'appropriation des résultats du diagnostic par les organisations légitimes et l'adoption des solutions préconisées.**

Enfin, la réunion régionale qui a regroupé une soixantaine de participants, **a été l'occasion de formuler le diagnostic régional et une stratégie adaptée.** **Pour s'assurer que les préoccupations des différentes catégories d'acteurs seront prises en compte dans le futur PRCM**, les différentes catégories d'acteurs (la société civile, les administrations, les professionnels, les ONGs et les centres de recherche et universités) seront représentées dans le Comité régional de pilotage régional du futur PRCM à travers un système de collèges à mettre en place.

L'appui aux organisations de la société civile

L'appui aux organisations de la société civile reste un des objectifs du PRCM et s'est poursuivi entre autre dans le cadre des activités de Small Grants. **Il ressort du suivi de ces activités que certains projets ont eu de très bons résultats.** Par exemple en Guinée, l'ONG PREM avec les ressources mise à disposition a réalisé un travail de proximité extraordinaire. En effet sur **18 mois d'activités**, le micro projet est intervenu dans 4 sites, formé 202 personnes dont 182 femmes à la technique durable (égouttage et séchage) de production saline, **une réelle alternative à la technique d'ébullition par cuisson** consommatrice de bois. Ainsi, 63 tonnes de sel ont été produites avec une moyenne de 17 kg/jour et une sauvegarde de

Dans le cadre de la campagne sur les déchets plastiques initiée en 2010 avec l'élaboration de la stratégie régionale, le PRCM a identifié des partenaires nationaux pour l'opérationnalisation de cette campagne. Ainsi, l'ONG GRET en Mauritanie et ADAD au Cap Vert ont reçu un financement pour la mise en œuvre d'un plan d'action qui inclut entre autres, un renforcement de la législation, des actions de sensibilisation et l'identification et l'opérationnalisation de solutions alternatives à l'usage des sachets plastiques adaptées au contexte.



Le Forum social mondial social mondial reste un rendez vous important pour les organisations de la société civile. PRCM a facilité la participation des organisations de pêches et a appuyé l'organisation d'activités en relation avec la conservation du littoral et la gestion durable des ressources lors de ce forum qui s'est tenu cette fois-ci à Dakar.

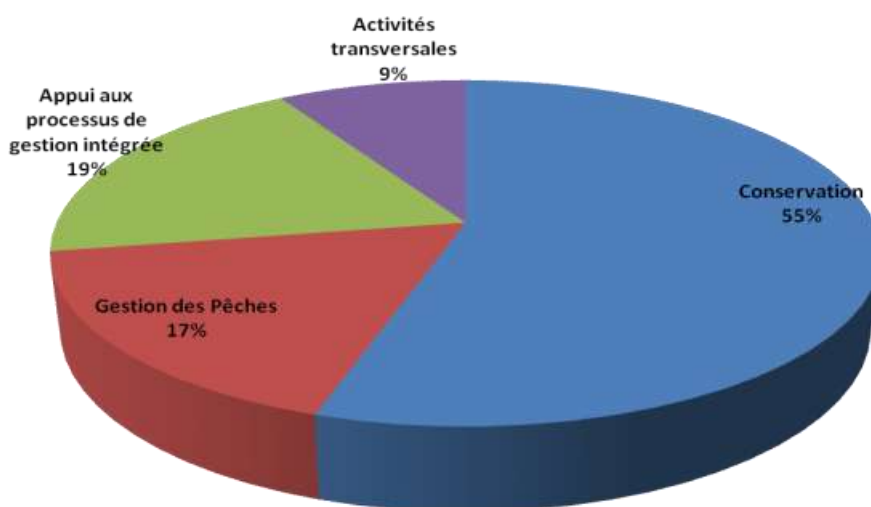
L'évaluation finale des projets

Il a été décidé par le comité de pilotage à ce que les projets mis en œuvre dans le cadre du PRCM II devront faire l'objet d'une évaluation finale. Ainsi, l'unité de coordination s'est donc investie dans l'appui aux promoteurs de projet pour la réalisation des évaluations finales. Il s'est agit de la rédaction d'une trame de TDR et trame de rapport, de l'adaptation des TDR tenant compte de la spécificité de chaque projet, de l'appui à la diffusion sur les réseaux professionnels, de la sélection des offres et du commentaire des rapports provisoires d'évaluation.

Le processus de capitalisation

Plusieurs expériences et initiatives générées par les partenaires du PRCM sont à maturité et permettent de tirer les leçons. Ainsi, le PRCM a initié le processus de capitalisation en faisant appel aux services de deux personnes ressources au regard du champ à couvrir.

Par ailleurs, l'Unité de Coordination a procédé à la mise en ligne d'une [médiathèque](#) comprenant des documents et des supports média. Ainsi, près de 150 documents sont déjà en ligne et les promoteurs de projets ont été invités à partager dans cet espace les documents qu'ils souhaitent ou à référer des liens URL de documents déjà postés sur d'autres sites.



Répartition des dépenses 2011 par composantes

V. Contribution du Programme dans les domaines transversaux

La mise en œuvre du programme a été définie pour contribuer à cinq axes stratégiques majeurs que sont la recherche et le développement des connaissances, le renforcement des capacités aussi bien des institutions que des acteurs, la communication et l'éducation environnementale, la gouvernance environnementale, le plaidoyer.

La recherche scientifique et le développement des connaissances



Dans les activités de conservation, le développement des connaissances contribuent à l'amélioration des performances des acteurs. C'est ainsi que plusieurs actions visant à améliorer la connaissance des milieux, des espèces et des approches sont mises en œuvre dans les projets du PRCM de façon plus ou moins systématique.

Au cours de l'année 2011, on peut citer les réalisations suivantes :

- Une carte de sensibilité répertoriant les sites critiques en cas de catastrophes au Sénégal ;
- les études sur les sites sacrés dans les pays du PRCM ;
- Les Etats de références écologiques pour les AMP de Kawawana, pointe St Georges et Petit Kassa au Sénégal et pour le Yawri Bay en Sierra Leone ;
- Le [colloque international sur la conservation et la gestion durable des requins en Afrique de l'ouest](#) qui a réuni une centaine de participants, scientifiques et praticiens et généré près d'une cinquantaine de communications ;
- Les formations scientifiques sur la connaissance de la biologie des cétacées ;
- Plusieurs activités de suivi écologique ;

A cela s'ajoute les bourses accordées aux ressortissants de la sous région pour des études de master ou de thèses dans les domaines de la conservation du littoral et de ses ressources. Pour accompagner la mise en œuvre de ses actions, il s'est établi progressivement des partenariats avec les universités et les centres de recherche de la sous région.

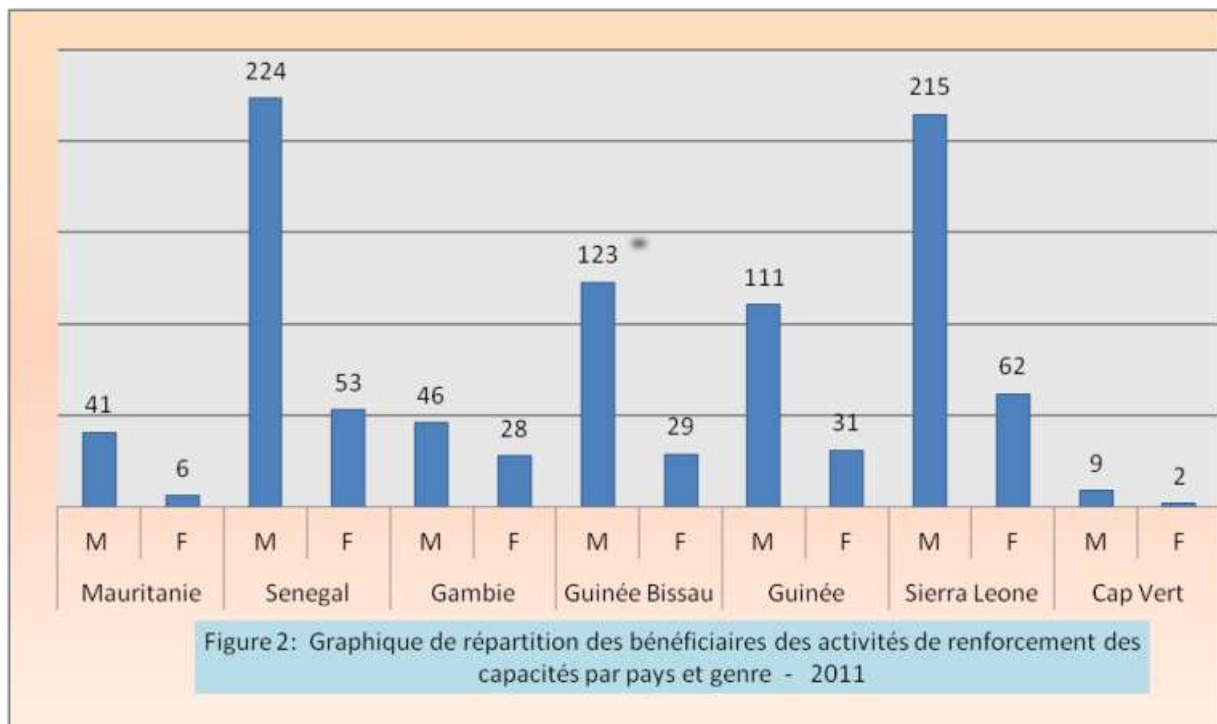
Education et communication environnementale

L'éducation et la communication environnementales ont été prises en compte dans la plupart des projets du PRCM avec cependant des échelles différentes. En se référant au **Projet Régional d'Education Environnementale**, les activités visant les populations riveraines aux sites de conservation ont permis de sensibiliser près de 6200 élèves et 1700 adultes dont 179 professeurs à travers les activités de démonstration, mises en œuvre par les ONG nationales.

Reconnaissant le besoin d'accompagnement des parties nationales pour la définition et/ou la mise en œuvre des **stratégies nationales pour l'intégration de l'Education nationale** dans les curricula, des partenariats ont été formalisés avec les acteurs de l'éducation de la Guinée Bissau, de la Guinée et du Cap Vert.



Le renforcement des capacités des acteurs de la zone côtière



Des acteurs et des institutions fortes capables d'initier et conduire disposant des capacités d'élaborer eux même les politiques et les mettre en œuvre, reste le défi pour une durabilité des actions du PRCM. C'est en cela que plusieurs actions de renforcement ont été réalisées non seulement à travers des formations techniques pour les acteurs de société civile et les agents de l'administration publique (parcs, ministère de l'environnement et des pêches, ONG et organisations professionnelles) mais aussi en équipements et matériels techniques.

Si plusieurs étapes ont été franchies notamment dans le transfert de connaissances vers les acteurs locaux, il reste cependant à renforcer les structures qui interviennent dans le domaine de la conservation de sorte à leur donner plus de capacités d'intervention.

Le plaidoyer



Le plaidoyer est un moyen important d'action des partenaires du PRCM. C'est la raison pour laquelle le PRCM et ses partenaires ont renforcé leurs liens avec plusieurs catégories d'acteurs actifs dans la conservation et mis à disposition de ceux leur

expertise sur les sujets de conservation et de gestion durable, offrant ainsi des outils et des alternatives pour une bonne gouvernance du littoral et de ses ressources.

Lors de la COP 9 de la convention d'Abidjan, le plaidoyer des partenaires du PRCM a contribué à convaincre les parties contractantes à [adopter plusieurs décisions](#) dont la :

Décision CP. 9/3. **relative à la Protection du milieu marin et des zones côtières contre les déversements d'hydrocarbures dus à la prospection et à l'exploitation pétrolières dans les zones côtières et extracôtières**

Décision CP. 9/12. **relative au Développement d'un Protocole sur les aires marines protégées.**

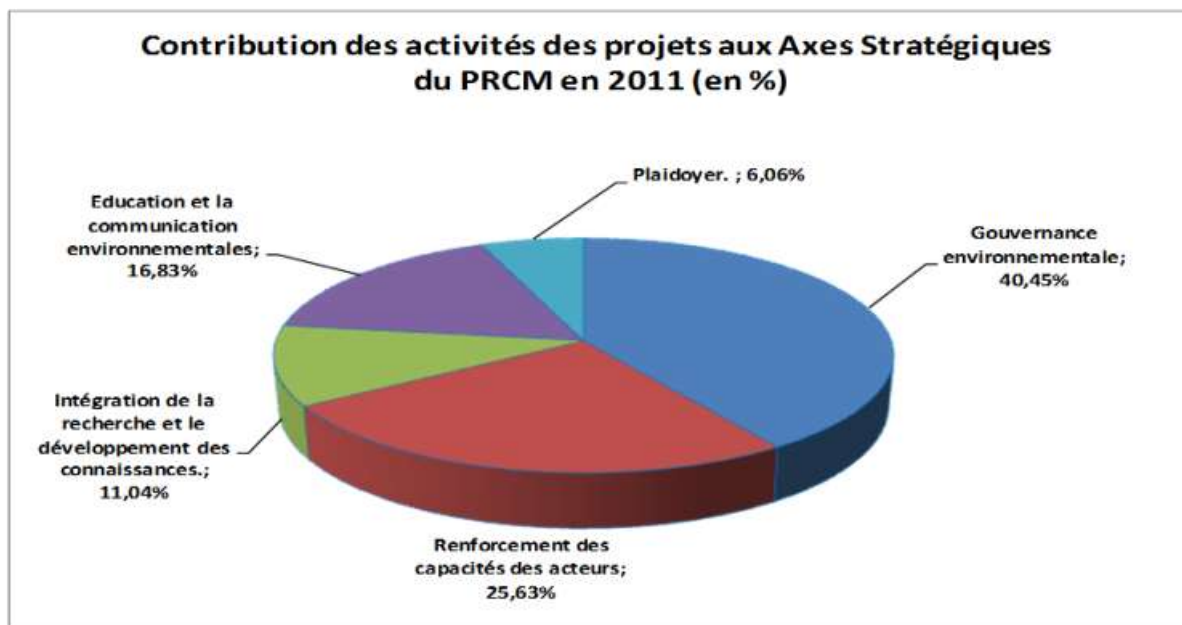
De même une délégation composée des partenaires du PRCM et de parlementaires de la région est allée porter un plaidoyer pour la prise en compte des aspects de la gouvernance de la dimension externe de la réforme de la politique commune des Pêches de l'UE.

La Gouvernance



Comme les autres années, les efforts pour une meilleure gouvernance des ressources naturelles se sont poursuivis. En effet, le rôle des usagers dans la gestion des AMPs s'est accru, les questions de transparence dans la gestion de la pêche y compris la pêche INN (illégale non déclarée et non réglementée) sont portées devant les décideurs politiques pour une décision appropriée.

De plus, le PRCM a engagé la réforme de sa gouvernance pour donner plus de place aux représentants de collèges d'acteurs dans le comité de pilotage régionale du futur programme. Cela s'est traduit également par une large ouverture du partenariat aux organisations qui le désirent.



VI. Contraintes

Les contraintes d'intervention des acteurs du PRCM restent essentiellement liées aux problèmes sociaux, institutionnels et l'instabilité politique, qui ont eu pour conséquence le ralentissement de la mise en œuvre des actions du programme

Du point de vue logistique, la région a été affectée sur une longue période par les turbulences qu'ont connues les compagnies aériennes rendant très aléatoires les voyages vers les pays qui étaient toujours desservis et bloquant le transport aérien entre la Mauritanie et la sous région pendant près de deux mois.



VII. Conclusions et perspectives

Dans le cycle de vie des programmes la dernière année est souvent source d'une activité intense. Le PRCM ne déroge pas à la règle, surtout dans une zone géographique large, un transport domestique de qualité moyenne et un contexte politique et social particulièrement instable.

Les partenariats stratégiques développés ont permis la tenue avec succès de la table ronde pour le financement des aires protégées en Afrique de l'ouest, des résolutions majeures sur les hydrocarbures et l'acceptation de réfléchir sur un protocole sur les aires protégées adoptées par les parties signataires de la Convention d'Abidjan. Ces partenariats devront se poursuivre pour la concrétisation des chantiers lancés mais aussi pour les chantiers futurs.

Parmi ces chantiers on peut sans aucun doute citer les rencontres régionales et internationales tel que le forum régional côtier et marin prévu à Banjul en Février, le sommet de Rio + 20, la conférence des parties de la CBD et le congrès mondial de l'UICN. Mais également, les nouvelles dynamiques à insuffler au PRCM pour qu'il soit un cadre de promotion du partenariat, de synergie et de mise en cohérence des initiatives de conservation dans la région tout en valorisant les actions des organisations et en renforçant celles qui en ont besoin.

La prolongation de six mois de la durée du programme permettra d'achever plus sereinement certaines activités. Dans le domaine de la conservation, il s'agira de poursuivre les initiatives en cours pour l'aboutissement des processus de création, de suivre le processus de reclassement du Lamantin à l'annexe 1 de la CITES et d'organiser les journées de la RBTDS.

Dans le domaine de la gestion des pêches, les résultats phares attendus sont la signature de la convention minimale d'accès aux ressources – CMA par le conseil des ministres de la CSRP et la publication de l'étude régionale sur la migration des pêcheurs dans l'espace de la CSRP.

En ce qui concerne la composante de la gestion intégrée il s'agira d'apporter un appui à la Sierra Leone pour bien implanter le cadre de concertation préliminaire et définir les TDR de l'Evaluation Environnementale Stratégique. La finalisation et la publication de l'outil pédagogique sur l'éducation environnementale est également attendue.

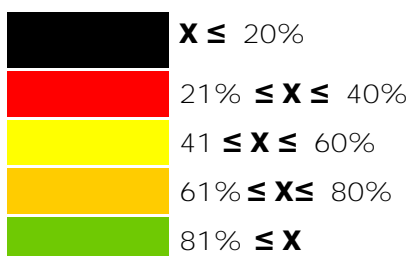
Au niveau de la gestion du programme, les activités de clôture seront prédominantes avec notamment la publication des capitalisations amorcées en 2011, la réalisation des évaluations finales des projets et la clôture administrative et financière de la Phase II.

Annexes

1. **Niveau d'atteinte des indicateurs de performance**
2. Liste des projets par composantes
3. **Listes des rapports d'études et autres publication**

Annexe 1

Niveau d'atteinte des indicateurs de performance



	Indicateurs d'impacts	Réalisations	Niveau d'atteinte
Conservation	La création de cinq nouvelles AMP permet de compléter le RAMPAO et de renforcer sa représentativité	<ul style="list-style-type: none"> • Création officielle de deux AMP : Alcatraz et Tristao en Guinée en décembre 2009 • Création de l'aire communautaire de Kawawana à Mangagoulak au Sénégal en juin 2010 • Petit Kassa (Sénégal) Etat de référence en cours de finalisation avec proclamation probable avant Juin 2012 • AMP Pointe St George (Sénégal) Etats de référence en cours de finalisation avec proclamation probable après Juin 2012 • AMP Rio Kapatchez (Guinée) Etats de référence en cours de finalisation avec proclamation probable au delà Juin 2012 • AMP Yawri Bay (Sierra Leone) (en cours de création) Etats de référence en cours de finalisation avec proclamation probable après juin 2012 	
	Les mécanismes d'évaluation de l'efficacité de gestion sont en place dans 50 % des AMP membres du RAMPAO et guident la révision de leurs plans de gestion	<p>Deux évaluations de l'efficacité de gestion de 15 sur 22 AMPs (2009) et 19/24 AMP (2011) du RAMPAO sont réalisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1010 Missions de surveillance dont 391 à PNBA et 112 arraisonnements dans 7 AMP (PNBA, UROK, Niomi, Tanji, Tanbi, PNJVP, Orango) • Environ 80% (19) des 24 AMP membres du RAMPAO ont des plans de gestion à jour et (02) en cours de validation et deux en cours de réalisation. • Un guide pour l'élaboration du "plan de gestion" disponible et diffusé • Une task force "plan de gestion" est opérationnelle mais peu sollicité par les gestionnaires des AMP. • Formations des gestionnaires des AMP (élaboration de plans de gestion ; gouvernance partagée ; une cinquantaine d'agents de surveillance maritime; évaluation de l'efficacité de gestion) • Une task force de formateurs sur la surveillance marine • Quatre vedettes de surveillance et autres équipements (Niomi; Tristao; PNBA; PNO). • Un document d'analyse des lacunes du réseau qui s'enrichit progressivement avec une identification des sites importants vers une meilleure connectivité et représentativité • Un rapport d'étude sur le financement durable des AMPs est finalisé. • Une étude sur les sites sacrés de quatre pays (Senegal, Guinée, guinée finalisée • Une table ronde et un document de manifestation d'intérêt pour le financement des aires protégées dans les pays d'Afrique dans le cadre de l'initiative Lifeweb 	

	<p>50% des AMP du réseau disposent de systèmes de gouvernance institutionnalisant la participation des usagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 13 visites d'échanges entre AMPs pour accroître la participation des usagers dans les processus de gestion • L'initiative de mise en place du FRUAMP (forum des usagers des AMP) a été finalement annulée en raison de la représentativité des acteurs • Un task force « gestion participative » en place et un guide sur la gestion participative publiée • Un cadre de coopération et de gestion transfrontière Sénégal –Mauritanie opérationnel • Des comités de gestion constitué dans les AMPs 	
	<p>Une charte régionale pour la conservation d'un habitat critique est adoptée par les pays de la sous région</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une charte régionale adoptée par les ministres des pays d'intervention du PRCM • Des plans d'actions de conservation de la Mangrove à l'échelle nationale • Diffusion des techniques de plantation de la mangrove au Sénégal, en Gambie, Guinée Bissau, Guinée et Sierra Léone et mise en défens des aires de régénération en Mauritanie. • Des micros projets de démonstration aux communautés sur les techniques de salinisation préservant la mangrove en Gambie, en Guinée; • Des campagnes de replantation de la mangrove au Sénégal, Guinée Bissau, Gambie, Guinée 	
	<p>Au moins 10 espèces ou groupes d'espèces emblématiques voient leurs conditions de conservation améliorées d'ici à la fin 2011 notamment grâce à l'adoption et la mise en œuvre de plans d'action régionaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reclassement à l'annexe 1 et inscription à l'annexe II et III de la CMS de trois espèces de dauphins • Soumission d'une proposition pour le transfert du Lamantin d'Afrique de l'ouest à l'annexe 1 de la CITES et analyse en cours pour un processus à l'annexe 2 de la CMS • Un arrêté ministériel d'annulation d'un projet d'exportation de Dauphins en Guinée Bissau • Plans nationaux pour la conservation des Raies et requins adoptés dans les pays de la CSRP et interdiction de la pêche aux requins dans les AMPs en Guinée Bissau, même si l'application de la législation constitue une faiblesse • Un accord avec la SAED pour une meilleure gestion des ouvrages prenant en compte la présence des lamantins et actions de sauvetages dans le fleuve Sénégal • Réduction de la consommation de la viande de tortues et reconversion de quelques acteurs de la filière au Sénégal • Études pour la caractérisation du patrimoine sous-marin du Cap Vert en cours de validation • Des plans d'action nationaux et une charte régionale de conservation de la mangrove • Les états des lieux et les plans d'action pour aboutir à un plan de réponse écologique pour les pays du PRCM (sauf cap Vert). • Révision du code des pêches en Sierra Leone incluant un accroissement à 250000 USD d'amende pour le braconnage de lamantins • Un Document répertorie des lacunes de conservation des habitats et des espèces • un espace virtuel pour le partage des données sur les espèces et les habitats critiques. 	

	Indicateurs d'impacts	Réalisations	Niveau d'atteinte
Gestion des pêches	<p>Les principes d'une approche écosystémique de la gestion des pêches sont intégrés dans la version révisée de la Convention sur les Conditions Minimales d'Accès</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments constitutifs de la nouvelle convention : en cours d'élaboration, avec un glossaire de termes techniques communs aux sept pays en cours d'élaboration, • Bilan du processus de révision de la Convention CMA de 2000 à 2009 • Un atelier régional et sept ateliers nationaux tenus, Rapports nationaux et de synthèse des consultations sur la révision de la convention sur les conditions minimales d'accès • Articles de la Convention en cours d'élaboration 	
	<p>Les Plan(s) d'aménagement de trois pêcheries sont élaborés de façon participative au niveau national et transnational dans trois pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostics participatifs élaborés et validés pour le mullet au niveau régional • Diagnostics scientifiques par pêcheries (mulet, courbine et tassergal) consolidés au niveau national pour le Sénégal et la Mauritanie • Un plan d'aménagement du mullet est finalisé et en attente d'un arrêté en Mauritanie et en cours de finalisation au Sénégal • Le plan d'aménagement la courbine est en cours de finalisation en Mauritanie • Coordinations nationales identifiées dans chacun des deux pays et responsabilisées par le biais de conventions ou protocoles, des structures de mise en œuvre des plans d'action renforcées, groupe de travail recherche fonctionnel • Des informations sur les aspects biologiques écologiques et socio-économiques du Tassergal, mullet et Courbines disponibles • Les plans d'aménagement des pêcheries de crevettes profondes et de merlus au Sénégal • Plan d'aménagement de la sole en Gambie en vue d'une certification Marine Stewardship Council en partenariat BANAFAA Project (USAID) • Dans tous les pays, un acte officiel a consacré l'adoption du plan d'action de conservation du Requin • Une étude de la trajectoire des pêcheries de requins est disponible et inclus les informations sur la gouvernance; les aspects biologiques; et socio économiques 	
	<p>Des mesures techniques permettant d'améliorer la sélectivité et de réduire les impacts de trois pêcheries dommageables à l'environnement marin sont adoptées et intégrés dans les Plans d'aménagement de ces pêcheries</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PAP de mullet en Mauritanie • Maillage et taille de 1^{ère} capture identifiés dans le document préliminaire du PAP mulets de la Mauritanie • Maillage et taille de 1^{ère} capture identifiés dans les PAN Requins • Diminution de l'utilisation des filets monofilaments mais aucune mesure en place aux niveaux national et régional relative à l'interdiction de leur importation • Installation à titre expérimental de grilles sélectives sur les chaluts à crevettes et merlus dans les pêcheries de crevettes au Sénégal 	

<p>Au moins deux nouveaux processus nationaux de planification côtière sont engagés dans les pays de la zone PRCM avant 2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un document de projet d'appui à la planification côtière rédigé en Guinée • Processus de concertation lancé au Cap Vert 	
<p>Au moins deux pays adoptent de nouveaux textes législatifs et réglementaires fixant les règles de gestion du littoral et de ses ressources</p>	<p>Guinée Bissau:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ratification Convention MARPOL sur la pollution des hydrocarbures (2010); • Ratification Convention Abidjan • Loi cadre sur l'environnement (2010) • Modification des lois en Guinée Bissau relatives au développement de l'industrie extractive pour y inclure des considérations relatives aux Etudes d'impacts environnementaux (EIA) <p>Mauritanie:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un avant projet de loi sur le littoral en cours de validation en Mauritanie, qui prévoit la mise en œuvre de Directives d'Aménagement du Littoral, définissant pour chaque portion de littoral les responsabilités institutionnelles et guidant toutes les décisions d'aménagement et de protection en zone côtière • Ratification de la convention d'Abidjan (2010) • Convention sur les oiseaux migrateurs d'Afrique et d'Euro-Asie (2010) • Loi sur les pollutions marines (2010) <p>Cap Vert</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ratification de la Convention d'Abidjan 	
<p>Des évaluations stratégiques environnementales et sociales sont initiées dans au moins deux pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation environnementale stratégique et sociale réalisée en Mauritanie avec l'appui de la Banque Mondiale. Le PRCM a été sollicité pour faire partie du Comité de suivi de cette SEA • La Sierra Leone a engagé le processus EES sous le patronage de la Présidence de la République • Production de 7 livrets sur l'exploitation et la prévention des risques de pollution et les évaluations environnementales dont plusieurs des outils sont utilisés en dehors de la zone d'intervention du PRCM (Ouganda, Mozambique, Madagascar ...) • Plusieurs formation et sensibilisation pour la promotion de l'évaluation stratégique environnementale et sociale dans 5 pays du PRCM • 3 bourses d'études dont deux pour un master en évaluation d'impact environnementale • Des recommandations pour la prise en compte de EES adoptées par la réunion technique préparatoire de la COP 9 de la convention d'Abidjan 	
<p>Quatre réseaux thématiques régionaux constitués et officiellement reconnus portent un plaidoyer en faveur de la conservation et la gestion intégrée des zones côtières</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un réseau régional des parlementaires est créé et joue un rôle fort dans le plaidoyer avec 6 réseaux nationaux de parlementaires créés • Le RAMPAO tient ses Assemblées Générales et porte le plaidoyer pour les AMPs dans les instances comme la convention d'Abidjan • Création d'un réseau informel des acteurs de l'éducation environnementale actifs dans les 7 pays • Création du réseau régional des acteurs de la Pêche et qui peut s'appuyer sur le REPAO 	
<p>Des programmes d'enseignement intégrant des modules sur l'éducation environnementale sont mis en œuvre dans au moins trois pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une Loi pour l'intégration de l'Education à l'Environnement dans les Curricula en Guinée Bissau approuvée par le Parlement le 21 mai 2010 • Plusieurs initiatives localisées avec des écoles au Sénégal, en Guinée, au Cap Vert, en Guinée Bissau, en Gambie, en Sierra Leone et en Mauritanie. • Cahier des connaissances sur le littoral Ouest-africain rédigé en quatre langues et diffusé en 10 000 exemplaires • Mise en place du Groupe de travail sur les curricula • Des partenariats formalisés avec trois Ministères de l'Education pour soutenir et/ou finaliser les processus d'intégration de l'EE dans les curricula au Cap Vert, Guinée Bissau et Guinée • 6197 élèves et 1719 adultes dont 169 enseignants reçoivent régulièrement des informations sur les enjeux liés à la gestion intégrée des zones côtières et marines 	

Annexe 2

Liste des projets du PRCM

Composante Conservation

Projets en cours	Promoteurs/Partenariats
Renforcement institutionnel du RAMPAO et à la mise en œuvre de son plan de travail	FIBA/UICN/Université de Portsmouth Gestionnaires d'AMP, institutions de recherche, réseaux d'expertise au niveau international (WCPA, CEESP, ...)
Gestion Participative des Sites et des Ressources Naturelles en Afrique de l'Ouest – GP SIRENES	UICN/ CEESP, RAMPAO, gestionnaires d'AMP, CSRP, IRD, ONG
Améliorer l'Etat de Conservation des Tortues Marines en Afrique de l'Ouest	WWF/Communautés locales, Départements des pêches et de l'environnement, Institutions de recherche et de formation, ONGs, TOMAO, URTOMA
Appui à la création de nouvelles AMP et sites de conservation	FIBA/ CNSHB, DNADBAP (Guinée); Océanium (Sénégal); CSSL, agence de protection de l'environnement (Sierra Leone)
West African Marine and Coastal Biodiversity Network – BIOMAC	Wetlands International Africa (WIA)/ ONGs, institutions de recherche, communautés locales, services techniques / UICN/ FIBA/ WWF/CSRP/RAMPAO
Appui au renforcement de l'efficacité de gestion des AMP	FIBA/ IBAP, DPWM, Fisheries Department, Océanium, Direction générale de l'environnement DGA et WWF au Cap Vert
Programme de Conservation du Lamantin Ouest Africain	WIA/ ONGs (CSSL, Guinée Ecologie, Tinguena, Oceanium etc.), institutions de recherche et de formation, universités, ...
Projet d'appui à la Réserve de Biosphère Transfrontière du Delta du Fleuve Sénégal (RBT)	UICN (Sénégal/Mauritanie)/Instances de gestion de la RBT, services techniques, administrations et communautés locales, ONG nationales, Universités et centres de recherche
Pilot Project for Sustainable Coastal Zone Management in Sierra Leone	WIA/CSSL/FIBA/Ministère pêche, institutions de recherche, Agence de protection de l'environnement, Urtoma, CSRP, UICN, WWF
Integrated Coastal area and marine Biodiversity management project in The Gambia	WWF/Department of Parks and Wildlife (DPWM), Department of Fisheries (DFish), NGOs (WABSA, SWC, GEPADG, MWT); DPN, IBAP
Régulation de l'accès aux ressources naturelles et surveillance dans le PNBA (RARES)	PNBA/FIBA, DSPCM, IMROP
Programme 2012 pour les Aires Protégées dans l'écorégion marine ouest-africaine(a)	WWF/ Points focaux CBD, gestionnaires d'AMP, ONGs, UICN/WCPA/FIBA/WIA
Initiative Mangrove pour l'Afrique de l'Ouest(a)	UICN/WIA/services techniques, ONG, institutions de recherche

Composante Gestion des Pêches

Renforcement des capacités régionales de gestion et de gouvernance des pêches	CSRP, UICN et WWF , les organisations de professionnels et les ONG de pêches, la CSRP
Renforcement des capacités des ONGs et Organisations Professionnelles actives dans la pêche et l'environnement de l'Ecorégion Marine Ouest-Africaine	ADEPA et WWF, les organisations de professionnels et les ONG de pêches
Appui à la mise en œuvre du Plan Sous Régional d'Action Requins Phase II	CSRP & FIBA- Direction des pêches, Centres de recherche des pays
Projet d'Appui à la Gestion de la Pêche Artisanale Transfrontalière - PARTAGE	UICN-Mauritanie – les centres de recherches océanographiques du Sénégal et Mauritanie, les direction nationales des pêches, CSRP
Programme de renforcement des capacités institutionnelles du Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO)	Réseau Enda Graf Diapol/REPAO/ WAMER WWF

Composante Appui à la Gestion Intégrée

Communication environnementale	Unité de Coordination
Promoting economic, social and environmentally responsible off shore oil and gas development in West Africa.	WWF
Programme d'appui au réseau des Parlementaires et des élus locaux environnementalistes dans les pays du PRCM-UICN	UICN Sénégal
Programme Régional d'Education à l'Environnement Côtier et Marin du Littoral Ouest Africain – PREE	UICN BRACO
Développement de projets et fundraising	Unité de Coordination – UICN
Appui aux initiatives locales – Small Grants	UICN

Annexe 3

Liste des Rapports d'étude et autres publications

	Titre	Catégories (Etude, Thèse, Capitalisation, Evaluation, Rapports de visite terrain, formation et visite)	Date	Auteur	Projet concerné	Institution de mise en œuvre
1	Cartographie des herbiers de la zone du PRCM	Etude	2011	Taibou Bâ	Tortues Marines	WWF
2	Atelier de formation sur le suivi des tortues marines en Afrique de l'Ouest	Rapport Formation	2011	Djiga Thiao	Tortues Marines	WWF
3	Implementation of the West African Conservation Action Plan for Marine Turtles	Capitalisation	2011	Mamadou Diallo	Tortues Marines	WWF
4	Ndebane, la petite tortue	Capitalisation	2011	Christian Faye et Armelle Nyobé	Tortues Marines	WWF
5	Rapport national veille environnementale Sénégal	Capitalisation	3/1/2011	DEEC (Direction de l'environnement et des établissements classés)	BIOMAC	WIA
6	Rapports des formations Saloum, Djoudj, Guinée, Guinée Bissau	Rapport	2011	Consultants	BIOMAC	WIA
7	Rapport de formation d'étudiants au Delta du Saloum sur la restauration des écosystèmes de mangroves	Rapport	Décembre 2011	UCAD	BIOMAC	WIA
8	Rapports de suivi lamantin en Guinée Bissau parc de orango	Rapports de terrain	Octobre 2010	Julio Soares	Conservation des lamantins	WIA
9	Rapports de suivi lamantin en Guinée Bissau	Rapports de terrain partie continentale	Janvier 2011	Julio soares	Conservation des lamantins	WIA
10	Rapport technique de suivi des lamantins en Guinée	Rapports de terrain	Février 2011	Ibrahima Cissé	Conservation des lamantins	WIA
11	3 Rapports de sensibilisation (Tanene, kaback centre et maferinya)	Rapports terrain	Janvier 2011	Maciré Fofana	Conservation des lamantins	WIA
12	Rapport trimestriel (4) de suivi IREF Matam	Rapport terrain	Mars 2011	Birame DIENG	Conservation des lamantins	WIA
13	Atelier de sensibilisation à Bubaque	Rapport	Juillet 2011	Aissa regalla	Conservation des lamantins	WIA
14	Projet de conservation lamantin en Guinée	Document Projet	Juin 2011	Dr ibrahima Cissé	Conservation des lamantins	WIA
15	Draft Fisheries Act sierra leone	Legislations	Juin 2011		Conservation des lamantins	WIA

16	3 Modules de suivi des lamantins	Modules de formation	Septembre 2011		Conservation des lamantins	WIA
17	Rapport sur colloque des plus belles baies du monde au Saloum	Rapport	Mai 2011		Conservation des lamantins	WIA
18	Atelier de formation en gouvernance partagée, St Louis, Sénégal	Rapport de formation	Septembre 2011	TMGP	GP SIRENES	UICN
19	Atelier de formation en gouvernance partagée, Kayar, Sénégal	Rapport de formation	Avril 2011	TMGP	GP SIRENES	UICN
20	" Ganha Força Cacheu ", formation et apprentissage mutuel de la Gouvernance Partagée, Bubaque	Rapport de formation	Novembre 2011	Grazia Borrini, Christian Chatelain, Salatou Sambou	GP SIRENES	UICN
21	"Elan Gouvernance", formation et apprentissage mutuel de la Gouvernance Partagée, Cacheu	Rapport de formation	Novembre 2011	Grazia Borrini, Christian Chatelain, Salatou Sambou	GP SIRENES	UICN
22	Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire de Mangagoulack	Rapport de formation	Juin 2011	S. Sambou	GP SIRENES	UICN
23	— Kawawana — Visite d'échange et de Renforcement de Capacités des AMPs de Kapatchez, de Tristao/Alcatraz et Iles de Loos	Rapport de visite d'échange	Juin 2011		GP SIRENES	UICN
24	Visite d'échange entre l'AMP de Joal et le PNBA	Rapport de visite d'échange	Novembre 2011	Karim Sall	GP SIRENES	UICN
25	Analyse de faisabilité de création d' une AMP pour la Petite Côte	Rapport de mission	Septembre 2011	K.Sall A Tarrowallie	GP SIRENES	UICN
26	Etude des possibilités de fusion de fusion de deux aires protégées contigües et de leurs corpet RNC de Palmarin	Rapport de mission	Avril 2011	K. Sall – M. Sarr	GP SIRENES	UICN
27	Capitalisation des actions d'appui au processus de rapprochement de la Réserve de Biosphère du delta du Saloum (Sénégal) et du Parc National de Niimi (Gambie)	Rapport de consultance	Décembre 2011	D. Ngom	GP SIRENES	UICN
28	Etats de référence écologique – AMPC du Petit Kassa	Etudes	Sept. 2011	Cyril Laffargue	Création AMP	FIBA
29	Etats de référence écologique – AMPC Pointe St Georges	Etudes	Sept. 2011	Cyril Laffargue	Création AMP	FIBA
30	Film sur la visite d'échange à Kawawana	Capitalisation	Sept. 2011	Océanium	Création AMP	FIBA
31	Rapport Yawry Bay terrestrial studies (2011)	Etudes	Mai 2011	Andrew Baio and Fatmata Kaiwa	Gestion intégrée de la zone côtière et marine en Sierra Leone	WIA
32	Rapport préliminaire Yawry Bay stock assessment studies (2011)	Etudes	Juin 2011	Dr Ndomahina	Gestion intégrée de la zone côtière et marine en Sierra Leone	WIA
33	Rapport d'études sur les Filets de pêches	Etudes	Novembre 2011		Gestion intégrée de la zone côtière et marine en Sierra Leone	WIA

34	Rapport de mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des indicateurs des activités génératrices de revenus pour la reconversion des acteurs dans le cadre du projet de gestion intégrée de la zone côtière en Sierra-Léone	Outil	Août 2011	Moustapha DEME	Gestion intégrée de la zone cotière et marine en Sierra Leone	WIA
35	Rapport de Mise en œuvre de l'approche Bio-rights en Sierra Léone	Rapport – Méthodologie	Novembre 2011	Almoustapha Maiga	Gestion intégrée de la zone côtière et marine en Sierra Leone	WIA
36	Rapport sur le dépôt massif d'Algues marines sur les cotes de la Sierra Léonaise	Etudes	Septembre 2011	Team of experts from CRODT and UCAD (Center for Oceanographic research from Dakar and Thiaroye and the University of Dakar)	Gestion intégrée de la zone côtière et marine en Sierra Leone	WIA
37	Guide méthodologique pour l'élaboration des plans de gestion des AMP en Afrique de l'Ouest	Guide Méthodologique	11/1/2011	C. Rizk, J. Semelin, C. Karibuhoye	Renforcement des AMPs	FIBA
38	Courrier du RAMP AO – compilation courriers du RAMP AO- 2008-2011	News letter	Nov. 2011	RAMP AO	RAMP AO	FIBA
39	Evaluation écologique de la réserve ornithologique de Kalissaye- Rapport provisoire	Rapport d'évaluation	Déc. 2011	Badiane S.M.	RAMP AO	FIBA
40	Rapport de l'atelier de partage et de validation du document de Stratégie nationale pour les AMP du Sénégal	Rapport d'atelier	Juillet 2011	Anon.	RAMP AO	FIBA
41	Rapport de formation en élaboration de projets et fundraising	Rapport de formation	Décembre 2011	Abdoul Wakhab Dieng	Renforcement capacités des OP et ONG de pêches	WWF
42	Rapport de la campagne de sensibilisation des acteurs de la Sierra Léone sur la pêche INN	Rapport d'atelier	Avril 2011	SLAFU	Renforcement capacités des OP et ONG de pêches	WWF
43	Rapport de formation sur les TIC des acteurs de pêches de la Mauritanie	Rapport de formation	Juin 2011	Amadou Tidiane DIA	Renforcement capacités des OP et ONG de pêches	WWF
44	Rapport de la visite d'échange des femmes transformatrices de produits halieutiques en Gambie	Rapport de visite	Septembre 2011	Samba SECK	Renforcement capacités des OP et ONG de pêches	WWF
45	Rapport sur les effets des activités de nettoyage en Gambie	Capitalisation	Septembre 2011	Dawda SAINE	Renforcement capacités des OP et ONG de pêches	WWF

46	Rapport de la mise en place de sensibilisation et de mise en place du comité de nettoyage en Guinée	Rapport	Décembre 2011	Samba SECK	Renforcement capacités des OP et ONG de pêches	WWF
47	Rapport étude portant sur le diagnostic institutionnel et organisationnel des Organisations professionnelles de Cayar	Etude	Décembre 2011	Mouhamed Ndiaye et Moussa Mbengue	Renforcement capacités des OP et ONG de pêches	WWF
48	Déclaration des acteurs du Sénégal pour une pêche durable lors de la journée mondiale de la pêche	Déclaration	Novembre 2011	Acteurs du Sénégal	Renforcement capacités des OP et ONG de pêches	WWF
49	Industrias extrativas & desenvolvimento sustentável: Guia de melhores práticas	Ouvrage	Décembre 2011	Sandra Kloff, Clive Wicks, Paul Siegel	Hydrocarbures	WWF